



## Compte-rendu du conseil municipal du 28 juin 2017

- **Présents** : Pierre DAUDEY, Simone VALOT, Isabelle KERN, Jean-Noël VALLET, Mathieu LINIGER, Alain CUSSEY, Christine HUMBERTJEAN, James BOUVERET et Fabienne DOLE.
- **Absentes excusées** : Marilyne FONTANIER (*procuration à Fabienne DOLE*) et Stéphanie FOURNIER.
- **Absents** : Julien WOITTEQUAND et Aurélie JAVANET
- **Secrétaire de séance** : Simone VALOT

Le Conseil accepte la proposition de M. le Maire de modifier l'ordre du jour.

Un point n°7 est ajouté : 'Demande d'autorisation de signature pour mandat de vente pour les parcelles du lotissement'.

### 1. Procès-verbal de la séance du 29 mai 2017

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 29 Mai 2017 est approuvé.

Vote : 10 voix Pour.

### 2. Restauration du ruisseau de Saumon

M. le Maire rappelle le projet de restauration du ruisseau du Saumon pour en améliorer le fonctionnement hydrologique et la qualité biologique qui bénéficieront à la bonne qualité des eaux de la Loue. Ce projet s'inscrit dans un vaste programme d'actions élaboré en concertation entre l'Etat, le Département, l'ONEMA (*Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques*), la Fédération de Pêche, le Syndicat Mixte de la Loue et destiné à restaurer la Loue.

Sur le ruisseau il est prévu :

- un aménagement de seuils (*6 rampes et seuils de fonds*) et recharge alluviale du fond du lit du ruisseau de Vernerey depuis le Moulinot jusqu'à confluence des 3 ruisseaux,
- aménagement des 2 franchissements piscicoles sous le chemin d'exploitation longeant la voie ferrée,
- un reméandrage du ruisseau entre la confluence des trois ruisseaux et l'aval immédiat de Terre Comtoise (*y compris la reprise du pont sur les parcelles de l'exploitation HUMBERTJEAN*). Lors du remembrement, le ruisseau a perdu 700 mètres de longueur.

Le Syndicat Mixte de la Loue n'a pas réussi à obtenir l'accord amiable de tous les propriétaires (*c'est un ruisseau qui appartient à chaque riverain*) pour la mise en œuvre des travaux.

Aussi, il demande à la commune de se prononcer sur la réalisation du projet et, en cas d'approbation, d'autoriser le Syndicat Mixte de la Loue à lancer une procédure de déclaration d'utilité publique (DUP).

Le Maire rappelle que des travaux comparables ont été réalisés sur d'autres cours d'eau et se sont révélés très efficaces.

Après écoute des remarques et des mises en garde d'un agriculteur et de certains conseillers, le Conseil se prononce pour la suite du projet à 2 voix Contre, 2 Abstentions et 6 voix Pour.

### 3. Remboursement de frais

Mme Anne PORTERET a acheté de la toile cirée pour recouvrir les tables de la buvette du marché mensuel de Liesle pour la somme de 74.85 € TTC.

M. le Maire propose que la mairie lui en effectue le remboursement.

Le Conseil accepte à 10 voix Pour.

#### **4. Achat de parcelle DELURION n° ZA 31 à Champagne sur Loue**

M. le Maire rappelle que M. DELURION proposait de vendre à la commune les parcelles ZA n°31 et ZA n°7 situées à Champagne sur Loue en bordure de la station de pompage d'eau.

En séance du 8 mars dernier, le Conseil avait refusé cette proposition.

M. DELURION propose cette fois de ne vendre que la parcelle ZA 31 au prix de 730 €. Le Conseil accepte la proposition à 10 voix Pour et autorise M le Maire à procéder à l'acquisition de cette parcelle et à signer avec M. DELURION toutes les pièces administratives et les actes relatifs à cette acquisition.

#### **5. Subvention exceptionnelle à l'Association 'Nostal Deuche' pour l'organisation de la journée sécurité du 15 juillet 2017**

M. le Maire rappelle que le 15 juillet 2017, sur la place du village, l'Association 'NOSTAL DEUCHE' organisera avec la Ligue contre la violence routière et la mairie une journée d'action sécurité routière : animation code la route, démonstration de désincarcération d'une voiture par les pompiers, expérimentation des lunettes d'ébriété, d'un simulateur de retournement et d'autres ateliers de prévention.

M. le Maire propose que la commune associée à cette journée octroie à l'association 'Nostal deuche' une subvention exceptionnelle couvrant les frais du simulateur de retournement soit 360 €.

Le Conseil accepte à 10 voix Pour. La somme sera prélevée sur la ligne 'Subventions non affectées' de 1150€ qui avait été prévue au budget primitif, au compte 6574 'Subventions de fonctionnement personnes de droit privé'.

#### **6. Rénovation 'Ecole-Ancienne Fromagerie' : présentation de l'APD**

M. Mathieu LINIGER présente l'APD (*Avant-Projet Définitif*) de la rénovation du projet 'Ecole - Ancienne Fromagerie' établi par le Cabinet Roux.

Après discussions, quelques précisions seront apportées si possible au projet.

Il a aussi présenté le coût des travaux (775 400 € HT) auxquels s'ajoutera le coût des différents bureaux d'études (Maître d'œuvre, contrôles techniques, contrôles SPS, diagnostics, sondages ... environ 150 000 €) et précisé qu'une rencontre avec les financeurs pour faire le point sur les subventions aura lieu le 5 juillet prochain.

Le Conseil approuve à 10 voix Pour cet APD et autorise le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres avec le concours du cabinet Roux auprès des entreprises.

**M. James BOUVERET est obligé de quitter la séance à 22 h 45**

#### **7. Demande d'autorisation de signature pour mandat de vente au lotissement**

M. le Maire explique qu'il a rencontré le Notaire, Maître ROUSSEL, de Saint-Vit qui lui a proposé d'aider la commune dans la commercialisation des parcelles du lotissement moyennant une contribution restant à la charge de l'acquéreur.

Pour cela il y a lieu de signer une convention de mandat de vente avec l'Etude pour les parcelles restantes sans toutefois qu'elle ait l'exclusivité des ventes.

Le Conseil accepte à 9 voix Pour.

#### **8. Questions diverses**

##### **. Feux de forêt**

M. le Maire informe le Conseil que le SDIS organisera du 11 au 15 septembre prochain une simulation de feux de forêt sur le territoire de la commune dans le cadre d'une formation des sapeurs-pompiers.

##### **. Bilan psychomoteur à l'école**

M. l'Inspecteur d'Académie du Doubs nous informe que prochainement un nouveau matériel pour réaliser les bilans psychomoteurs par les psychologues scolaires va entrer en service et que celui-ci sera désormais à la charge des communes concernées.

#### Construction d'un boviduc sous RN 83 à Paroy

Les travaux pour la construction d'un boviduc à Paroy nécessitera de mettre en place un alternat du trafic routier du lundi 17 juillet au vendredi 25 août prochain, le trafic des véhicules légers sera en partie dévié sur un itinéraire qui passera par Liesle.

#### La fête de Liesle 29-30 et 31 juillet

Cette année en concertation avec les services du département, une coupure de la RD 12 sera mise en place le lundi 31 juillet en début de soirée pour améliorer la sécurité au moment des feux d'artifices.

#### Opération Brioches

Cette année, la distribution des brioches au profit de l'ADAPEI aura lieu la semaine du 2 au 8 octobre 2017.

#### Les travaux du dôme du château d'eau

Les travaux du dôme du château sont en cours, les employés ont rencontré une colonie de chauve souris 'espèce protégée', la Police de l'Environnement a informé le Maire que la commune devra réaliser un habitat de substitution pour celles-ci.

Levée de séance 23h45

***Prochain Conseil : mercredi 26 juillet 2017 à 20h30***